

OFFRE DE FORMATION

Consolider les systèmes semenciers paysans en Afrique

21-23 mai 2019 / Montpellier

L'agroécologie a pris de l'ampleur dans les programmes des organisations paysannes, des associations et des ONG en Afrique, où la question des semences est centrale. Le renouveau d'intérêt pour les semences paysannes qui accompagne ces programmes, dynamise sur le terrain les échanges dans des réseaux de producteurs et de productrices organisés. Et cette recherche de l'autonomie semencière (conservation, sélection, diffusion) permet une évolution des variétés en relation avec les besoins des communautés confrontées aux changements climatiques importants qui les affectent chaque année davantage.

Pour consolider les systèmes semenciers paysans de l'agroécologie paysanne, la maîtrise des questions techniques sur les semences (génétique, recherche collaborative, etc.) doit être complétée par une connaissance des politiques et des cadres normatifs (lois, règlements) en pleine révision.

Objectifs :

Proposer aux animateurs et animatrices d'organisations paysannes, aux membres d'associations et d'ONG de solidarité internationale, des outils leur permettant de soutenir au mieux les paysans et paysannes engagé.e.s dans la promotion de systèmes semenciers paysans en agroécologie paysanne.

Contenu :

- Comprendre l'historique et le contexte de la coexistence des systèmes semenciers en Afrique ainsi que l'importance de la gestion dynamique des semences paysannes en agroécologie paysanne ;
- Co-construire des connaissances : recherche participative sur la biodiversité cultivée ;
- Acquérir des notions pratiques pour gérer les semences en agroécologie paysanne ;
- Identifier les formes de gestion collective des semences (cases de semences, fêtes des semences paysannes, réseaux, ...) ;
- Apprendre à décrypter les enjeux réglementaires ;
- Connaître les espaces de plaidoyer (du local à l'international).

Public cible et prérequis

Paysan.ne.s, technicien.ne.s, animatrices et animateurs, bénévoles ou salarié.e.s d'ONG impliqué.e.s dans un projet.

Tarifs pour la formation (hors frais d'hébergement, de restauration et de déplacement)

Pour les trois jours, en fonction du budget de l'organisation :

Moins de 2 M€ de budget annuel = 260 € par personne / A partir de 2 M€ = 340 € par personne.

Date limite d'inscription : 15 avril 2019

(Les modalités (lieu, hébergements, etc.) seront précisées ultérieurement.)